



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

À CAUSE DES ÉLECTIONS

26 mars : journée pédagogique

MANIWAKI, LE 19 MARS 2007- Le lundi 26 mars prochain, une journée pédagogique prendra place dans les écoles et centres du territoire desservi par la Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais.

C'est la tenue des élections provinciales qui amène la CSHBO à décréter une journée pédagogique pour ce jour-là. Conformément à l'article 36 de la *Loi électorale*, les élèves doivent avoir un jour de congé lorsqu'un scrutin prend place. Pour les employés et les employées, ils et elles devront se rendre au travail comme d'habitude. Toutefois, les employées et employés, tel que défini à l'article 335 de la *Loi électorale*, ont droit à une période de quatre heures consécutives pour aller voter.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
charles.millar@cshbo.qc.ca